

# Contrôle préalable à la nomination d'un agent ayant exercé des fonctions dans le secteur privé au cours des 3 années précédentes :

schéma récapitulatif de la procédure de saisine subsidiaire (facultative) de la HATVP  
possible uniquement pour la nomination aux emplois énumérés dans le décret 2020-69 du 30 janvier 2020

